

Le point : l'insuffisance de la demande



L'insuffisance de la demande touche la moitié des PME : un sommet depuis la pandémie

À l'heure actuelle, l'insuffisance de la demande est le principal obstacle aux ventes ou à l'augmentation de la production¹. La part des entreprises touchées augmente progressivement depuis le T2 2023. La moitié des PME signalent une demande intérieure ou étrangère insuffisante, un sommet depuis la pandémie qui rappelle le niveau enregistré durant le ralentissement économique de 2015 (Figure 4). Comme l'illustre la relation inverse, l'insuffisance de la demande affecte la situation générale des PME. Les récents efforts de la Banque du Canada pour calmer la surchauffe de la demande portent leurs fruits, mais c'est au détriment des entreprises.

Les plans d'ajustement des prix diffèrent selon que les entreprises sont touchées ou non par l'insuffisance de la demande

En général, les entreprises qui font face à une demande insuffisante sont plus prudentes concernant leurs plans d'augmentation des prix. Les conditions du marché et les hausses importantes des coûts en 2021 et 2022 ont poussé toutes les entreprises à augmenter leurs prix. Toutefois, depuis le T1 2023, celles touchées par une demande insuffisante prévoient des hausses beaucoup plus faibles que celles qui ne sont pas touchées, probablement dans l'espoir d'attirer des clients (Figure 5).

Tous les secteurs sont touchés par la faible demande

Certains secteurs font face à une demande plus faible que la normale (p. ex., commerce de détail, hébergement/restauration), tandis que d'autres (p. ex., services professionnels) sont moins touchés (Tableau 3). Cela dit, en général, les industries productrices de biens et de services sont autant touchés (Figure 6).

Sources et notes

(1) FCEI. [Baromètre des affaires^{MD} mensuel](#), mars 2024.

(2) FCEI. Sondage Les perspectives de votre entreprise, de janv. 2015 à mars. 2024.

Question : Quels facteurs entravent votre capacité à augmenter les ventes ou la production? (Sélectionnez toutes les réponses pertinentes). Depuis janvier 2024, le choix de réponse 'Demande insuffisante' a remplacé 'Demande intérieure insuffisante' et 'Demande extérieure insuffisante'.
Question : Quelle est la situation actuelle de votre entreprise ? (Sélectionnez une seule réponse). Bonne, acceptable, médiocre.

Note : Les données sur le secteur des ressources naturelles ne sont pas disponibles en raison de réponses insuffisantes.

Figure 4 – Augmentation de la part des PME touchées par la demande insuffisante, et baisse de la part des PME se disant dans une bonne situation

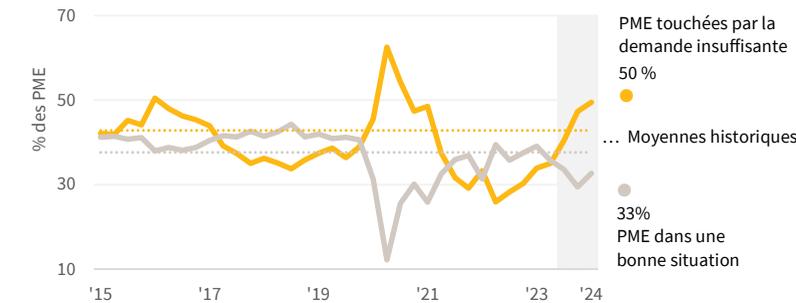


Figure 5 – Les entreprises touchées par la demande insuffisante prévoient des hausses de prix beaucoup plus faibles

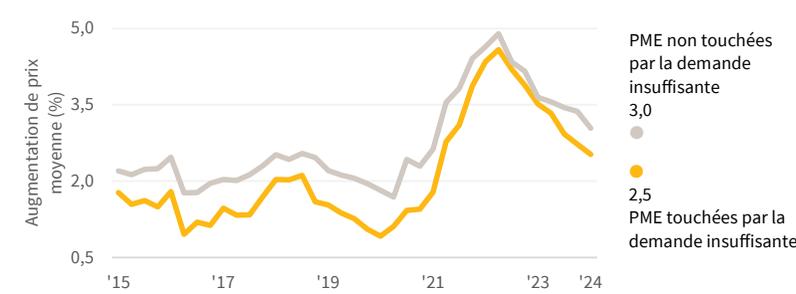


Figure 6 – La demande insuffisante touche autant les secteurs englobant la production de biens et de services



Tableau 3 – Entreprises touchées par la demande insuffisante et entreprises déclarant se trouver dans une bonne situation²

	Part des PME touchées par la demande insuffisante		Part des PME déclarant se trouver dans une bonne situation	
	T1 2024 (%)	Variation sur 12 mois	T1 2024 (%)	Variation sur 12 mois
Canada	50	+16	33	-6
Ontario	53	+18	31	-8
Colombie-Britannique	49	+16	31	-2
Alberta	49	+9	27	-3
Manitoba	48	+17	33	-3
Terre-Neuve-et-Labrador *	48	+22	31	-4
Québec	48	+14	42	-9
Saskatchewan	42	+9	27	-13
Nouvelle-Écosse	39	+8	36	-9
Nouveau-Brunswick	34	+9	24	-11
Île-du-Prince-Édouard *	33	+14	50	-7
Commerce de détail	64	+19	27	-5
Hébergement et restauration	58	+21	17	-6
Transports*	58	+31	39	-14
Fabrication	53	+17	35	-7
Agriculture	53	+17	39	-7
Commerce de gros	51	+22	37	-19
Gestion d'entreprises	49	+9	40	+9
Finance, assurance et immobilier	46	+18	43	-2
Arts, loisirs et information	42	+8	33	+10
Construction	39	+18	37	-15
Santé et éducation	38	+8	35	-5
Services personnels	38	+16	36	-6
Services professionnels	28	-2	45	-6
1 à 4 employés	51	+13	29	-2
5 à 19 employés	49	+17	33	-9
20 à 49 employés	47	+17	41	-12
50 à 99 employés	48	+21	50	+5

* Faible nombre de répondants.